

# **ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT**

## **Projet Educatif**

**ACCUEIL DE LOISIRS**  
**2, ALLEE DE L'INFANTE**  
**LA HUME – 33470 GUJAN-MESTRAS**  
**TEL. : 05.56.66.63.91**  
Site internet : [www.agglo-cobas.fr](http://www.agglo-cobas.fr)

**AVRIL 2019**

## **PRESENTATION**

La Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Sud gère un Accueil de Loisirs Sans Hébergement situé 2, allée de l'Infante à La Hume - 33470 GUJAN-MESTRAS.

Il est rattaché au Service Administratif ALSH et placé sous la responsabilité du Pôle Proximité de la Cobas dont le siège social se situe 2, allée d'Espagne – 33120 ARCACHON.

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement, structure d'animation, propose dans un but éducatif, des activités ludiques, sportives, culturelles, artistiques, citoyennes, des mini-séjours et des stages thématiques adaptés aux enfants de 3 à 12 ans.

Il fonctionne les mercredis et durant les vacances scolaires.

C'est un lieu de vie à part entière pour l'éducation aux loisirs, il permet aux enfants, des possibilités de découvertes et d'enrichissements variés dans un cadre sécurisant.

C'est un lieu d'apprentissage qui passe en grande partie par le jeu en faisant appel à de nombreuses notions d'éducation : socialisation, respect, motivation, imagination, effort, plaisir ...

## **LES PRINCIPAUX OBJECTIFS EDUCATIFS**

### ● **APPRENTISSAGE A LA VIE COLLECTIVE**

L'Accueil de Loisirs doit favoriser l'apprentissage de la vie en collectivité par l'éducation au respect, à la tolérance, à la solidarité envers les autres, par l'acceptation des différences pour amener l'enfant à prendre conscience de son environnement humain et matériel.

L'Accueil de Loisirs doit permettre à l'enfant de vivre des temps de loisirs agréables, enrichissants et motivants.

La vie collective doit être organisée, le cadre de vie de qualité, les équipes d'encadrement référentes, compétentes et disponibles, pour que les enfants vivent au mieux ensemble.

### ● **AUTONOMIE ET RESPONSABILISATION**

L'Accueil de Loisirs doit aider l'enfant à développer son autonomie et sa personnalité par son expérience personnelle.

L'équipe d'encadrement soucieuse de son rôle pédagogique et éducatif, doit offrir à l'enfant les moyens adaptés à son âge.

L'Accueil de Loisirs doit également permettre à l'enfant d'apprendre à s'engager et à se responsabiliser, à exprimer ses choix en tant que personne au sein de la collectivité.

L'équipe l'incitera à participer à la construction de projets

La mission de l'équipe éducative sera de mettre au service des enfants les moyens nécessaires qui leur permettront d'acquérir ces valeurs tout en les accompagnant.

### ● **GARANTIR LE BIEN-ÊTRE DE L'ENFANT**

Il est important de favoriser le développement de l'enfant, de concourir à son épanouissement en tenant compte de ses choix et de ses besoins.

L'organisation de l'Accueil doit être réalisée avec le souci de permettre à chaque enfant de vivre à son rythme et d'être acteur de ses loisirs.

Il s'agit d'offrir un espace d'éveil, de découverte et d'expérimentation à l'enfant tout en assurant sa sécurité physique et morale et en respectant au mieux son rythme.

Au moment des repas, chaque enfant doit apprendre à goûter, à se servir, à partager. C'est un temps de pause et d'échanges importants entre tous.

L'équipe d'encadrement doit veiller à mettre en place des règles d'hygiène indispensables à la vie en collectivité et doit être présente, à l'écoute pour accompagner l'enfant en cas de difficulté.

### ● **FAVORISER LA MIXITE**

En accueillant les enfants présentant des besoins de santé particuliers ou porteurs de handicap en concertation avec les familles.

En favorisant, dans le cadre de l'ensemble des activités, la mixité fille/garçon et les passerelles entre les différentes tranches d'âge.

En développant les liens intergénérationnels

En mettant en place une tarification en fonction des ressources des familles, plusieurs tranches de quotient familial, permettant d'offrir l'accès à tous.

### ● **FAIRE DECOUVRIR LE TERRITOIRE ET SON ENVIRONNEMENT**

Permettre aux enfants de découvrir leur environnement ainsi que des espaces naturels

Proposer des activités de sensibilisation au développement durable

Favoriser l'éveil, la découverte, l'initiation ou l'apprentissage par la pratique d'activités diversifiées, des sorties ou des visites.

### ● **FAVORISER L'ACCES A LA CULTURE, AUX SPORTS, A LA CITOYENNETE**

Permettre l'accès à différents types de productions artistiques et culturelles notamment en proposant la découverte de spectacles et d'expositions...

Sensibiliser les enfants à la découverte et à la pratique d'activités de création, d'expressions artistiques.

Permettre l'accès à des pratiques sportives nouvelles, de découverte, de dépassement de soi.

Faciliter la participation et l'implication des enfants aux actions et aux projets liés à la citoyenneté et à la solidarité.

● **ASSOCIER LES PARENTS ET RENFORCER LES LIENS AVEC LA FAMILLE**

Accompagner la séparation de l'enfant avec sa famille et lui permettre d'intégrer le groupe et les activités dans de bonnes conditions.

Favoriser le dialogue avec les parents et être à leur écoute afin de créer un climat sécurisant et de confiance.

Proposer des moments d'informations et de rencontres avec les familles.

Proposer des outils d'informations :

- Règlement intérieur
- Programme d'activités
- Plaquette annuelle de communication
- L'affichage sur le site internet / portail familles

Afin de faciliter la mise en œuvre des objectifs éducatifs, la Cobas met à disposition les moyens nécessaires au bon fonctionnement de la structure.

Ces objectifs sont pris en compte dans l'élaboration des projets pédagogiques de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement